



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE L'ARC-EN-CIEL**

**SEPTIÈME SÉANCE RÉGULIÈRE  
19 AVRIL 2022 À 19 HEURES  
À LA SALLE DU PERSONNEL  
VIA TEAMS**

**La séance s'est tenue à distance le 19 avril 2022 à 19h à l'aide de moyens technologiques permettant aux membres de communiquer entre eux, à laquelle il y avait quorum.**

---

**Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences et du quorum
3. Droit de parole au public
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption et suivi du procès-verbal du 15 mars 2022
6. Sujets de gestion :
  - 6.1. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2022-2023 (art. 84)
  - 6.2. Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2022-2023 (ajouts : entrée progressive au préscolaire) (art. 84)
  - 6.3. Information sur l'adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 (art.77.2)
  - 6.4. Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)
  - 6.5. Adoption d'une activité scolaire en 5<sup>e</sup> année – année scolaire 2021-2022 (art. 87)
7. Sujets d'information :
  - 7.1. La présidence
  - 7.2. La direction
  - 7.3. Représentant du comité de parents
  - 7.4. Représentants des enseignants
  - 7.5. Représentant du Service de garde
  - 7.6. Représentant du personnel de soutien
8. Divers
9. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury déclare la séance ouverte à 19h03.

2. VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET DU QUORUM

**Membres de la direction**

Sylvie Desrosiers, directrice  
Véronic Bouffard, directrice adjointe

**Membres parents**

Joffrey Décarie  
Ionela Farcas  
Jean-Sébastien Gaboury  
Anh Nguyen  
Isabelle Sirois  
Georgette Piverger, **absente**  
Suzie Vachon

**Membres du personnel**

Claude-Andrée Arbour, enseignante  
Geneviève Cabana, enseignante, **absente**  
Sylvie Cournoyer, SDG  
Valérie Descôteaux, enseignante  
Annie Ladouceur, enseignante  
Marc-André Magny, enseignant  
Anne Martel, soutien

3. DROIT DE PAROLE AU PUBLIC

Compte tenu du contexte actuel en lien avec la Covid-19, aucun public ne sera présent lors des séances virtuelles du CÉ. Les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux des séances seront déposés sur le site web du CSSDA via le lien de l'école l'Arc-en-ciel (<https://cssda.gouv.qc.ca/etablissement/121/>).

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Suite à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Ionela Farcas que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE2122-40

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 15 MARS 2022

Aucun point en suivi n'est présenté.

Suite à la lecture du procès-verbal du 15 mars 2022, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Sylvie Cournoyer d'adopter le procès-verbal tel que présenté.

CE2122-41

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. SUJETS DE GESTION

6.1 **Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2022-2023 (art.84)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que lors de la séance du CÉ du 16 novembre dernier, celle-ci les avait informés que le CSSDA désirait modifier l'horaire de l'école en arrimant l'horaire des élèves du préscolaire et du primaire pour toutes les écoles primaires du CSSDA, et ce, dû, entre autres, à une pénurie de chauffeurs d'autobus scolaires et au cout que cela engendre.

À cet effet, elle mentionne que nous avons reçu l'horaire officiel pour l'école l'Arc-en-ciel et celui-ci leur a été acheminé par courriel. Cet ajustement concerne les horaires du préscolaire, du primaire ainsi que celui des classes TSA. Il y a un écart de 30 minutes avec l'horaire actuel.

Le matin, l'horaire sera arrimé pour les élèves du préscolaire, du primaire et des classes TSA. Ceux-ci arriveront dès 8h10. Par contre, madame Desrosiers rappelle que cette modification

engendrera une plus longue présence à l'école pour les élèves du préscolaire qui prennent le transport scolaire, soit 30 minutes le matin et 30 minutes en fin de journée.

Elle précise que ces derniers seront alors pris en charge par le SDG sans frais puisque le CSSDA versera une somme équivalente au salaire d'une éducatrice pour une heure (ratio 1/20). À 15h25, les élèves seront dirigés vers l'autobus.

L'horaire des élèves des classes TSA a pu être arrimé à l'horaire des élèves du primaire afin de respecter les périodes de spécialistes. Le diner condensé est reconduit.

Pour ce qui est de la fin des classes, les élèves termineront à :

- Préscolaire : 14h50 / 14h55 à 15h25 (30 min. SDG) (départ des autobus à 15h35)
- Primaire : 15h25 (départ des autobus à 15h35)
- Classes TSA : 14h51 (départ des berlines à 15h)

Q. Madame Farcas aimerait savoir combien d'élèves du préscolaire seront touchés par cette modification.

R. Madame Desrosiers mentionne que le SDG n'a pas encore reçu toutes les inscriptions des nouveaux élèves qui fréquenteront nos classes de préscolaire en 2022-2023. Par contre, présentement, il n'y a pas beaucoup de fréquentation d'élèves du préscolaire le matin (l'équivalent d'un groupe 1/20 au moins). Donc, cela devrait être sensiblement la même chose pour 2022-2023. S'il devait y avoir un dépassement du nombre d'élèves par ratio (1/20), le CSSDA nous octroiera une éducatrice de plus (sans frais pour les parents).

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Anne Martel, appuyé par madame Sylvie Cournoyer d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique – horaires 2022-2023 tel que proposées.

CE2122-42

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6.2 **Approbation des modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2022-2023 (ajouts : entrée progressive au préscolaire) (art. 84)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que le calendrier scolaire 2022-2023 a été approuvé lors de la séance du CÉ du 15 février dernier.

Celle-ci précise qu'à ce moment-là, nous n'avons pas encore reçu toutes les informations concernant l'entrée progressive pour les élèves du préscolaire. Suite à une entente entre le CSSDA et le syndicat, et suite aux recommandations du SRÉ, l'entrée progressive échelonnée sur 5 jours est reconduite pour l'année scolaire 2022-2023, et ce, pour les élèves du préscolaire de la façon suivante :

29 aout : groupe A en am / groupe B en pm

30 aout : groupe A en am / groupe B en pm

31 aout : groupe B en am / groupe A en pm

1 septembre : groupe A toute la journée / groupe B en congé

6 septembre : groupe B toute la journée / groupe A en congé

} Journées ajoutées au calendrier  
approuvé précédemment

Suite à ces informations et précisions, il est proposé par madame Annie Ladouceur et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'approuver les modalités d'application du régime pédagogique – calendrier scolaire 2022-2023 (ajouts : entrée progressive au préscolaire) telles que présentées.

CE2122-43

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

## 6.3 **Information sur l'adoption des règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 (art. 77.2)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que nous ne pouvons pas adopter les règles de fonctionnement du Service de garde pour l'année scolaire 2022-2023 à ce jour (document qui inclut les frais chargés aux parents) car le CSSDA est toujours en attente des modifications du Projet de Règlement qui pourrait s'appliquer modifiant le Règlement sur les services de garde en milieu scolaire qui devait être édicté le 4 avril dernier de la part du ministère.

À cet effet, le mot d'ordre de la direction générale est d'informer les membres que les avocats du CSSDA qui travaillent à recueillir toutes les informations mais ne sont pas en mesure de produire quoi que ce soit pour l'instant car il manque des informations et rien n'est encore officiel à ce jour.

Compte tenu que nous devons produire le budget dans les échéanciers habituels, entre autres, pour produire le plan d'effectifs et que nous n'avons pas plus d'informations, la position du CSSDA est de reconduire la façon de faire le budget habituelle et de viser l'équilibre pour l'ensemble des écoles en espérant que le ministre garde le statu quo pour la prochaine année scolaire ou que les informations arrivent plus tard et que nous soyons en mesure d'apporter les modifications requises. De plus, le budget présenté inclura une augmentation salariale de 6%, déjà connue.

Si nous recevons de nouvelles informations, celles-ci seront présentées lors du prochain CÉ. Nous pourrions alors adopter le document des règles de fonctionnement.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury mentionne qu'il a entendu, dans les médias, des informations concernant les modifications que désire apporter le ministère et qu'il y aura des impacts sur les façons de faire actuelles si le Règlement entre en vigueur.

Suite à ces informations, les membres comprennent la situation et sont en accord avec la façon de faire.

#### **6.4 Planification de la consultation obligatoire auprès des élèves (art. 89.2, 110.4)**

Madame Sylvie Desrosiers rappelle aux membres que l'an dernier, les élèves avaient été consultés sur l'aménagement d'une cour d'école animée.

Plusieurs suggestions étaient fort intéressantes mais dans le contexte du respect des bulles de l'an passé, nous n'avons pas pu répondre à toutes leurs demandes puisque les bulles n'ont pas été reconduites cette année et que nous avons eu plusieurs mesures sanitaires à respecter.

De ce fait, madame Desrosiers propose de sonder à nouveau les représentants d'un groupe par niveau sur ce qui a déjà été mis en place cette année. Les TES pourront questionner les élèves en classe de façon plus précise avec un fonctionnement plus « habituel ».

Madame Ionela Farcas mentionne que c'est une très bonne idée de consulter les élèves. Madame Desrosiers approuve et ajoute que les mesures sanitaires nous ont parfois mis des bâtons dans les roues et que nous espérons qu'il y ait des allègements des mesures sanitaires afin de poursuivre la mise en place de la cour animée.

Suite à ces informations, les membres du CÉ sont en accord et désirent aller de l'avant avec cette consultation.

#### **6.5 Adoption d'une activité scolaire en 5<sup>e</sup> année – année scolaire 2021-2022 (art. 87)**

Madame Sylvie Desrosiers informe les membres que les enseignantes de 5<sup>e</sup> année souhaite faire venir le groupe Randolph à l'école. Le groupe Randolph propose des animations de jeux de société géants. Compte tenu que le montant restant de la mesure inspirante ne couvre pas en totalité la facture, un montant maximum de 7,75\$ devra être chargé aux parents.

Madame Desrosiers rappelle que pour réaliser cette activité, un taux de participation de 80% est requis. Le sondage sera envoyé dès demain.

Il est proposé par madame Annie Ladouceur, appuyé par madame Claude-Andrée Arbour d'adopter cette activité scolaire en 5<sup>e</sup> année – année scolaire 2021-2022 telle que présentée.

CE2122-44

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## **7. SUJETS D'INFORMATION**

### **7.1 La présidence**

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury informe les membres que la conseillère municipale a été invitée à assister à la séance du CÉ au mois de juin prochain. Celle-ci est déjà au courant de nos demandes et a commencé à regarder ce qui pourrait être fait ou non.

## 7.2 La direction

- Madame Desrosiers informe les membres de la réception du « Le Saviez-vous », #3 et #4. Madame Dorion vous les acheminera par courriel d'ici quelques jours.
- Les TES ont fait le lancement via la plateforme TEAMS des « Billets de valorisation des comportements attendus ». Ces billets sont une façon positive d'encourager les bons comportements et de mousser ainsi nos 3 valeurs énoncées au Projet éducatif.

## 7.3 Représentant du comité de parents

- Monsieur Jean-Sébastien Gaboury informe les membres que la rencontre du comité de parents a eu lieu le 28 mars dernier en TEAMS. Il y a eu quelques échanges sur les procédures d'élection pour nommer les parents au Conseil d'administration. Seulement les membres parents siégeant déjà sur un CÉ peuvent se présenter. Les districts 1 et 4 manquent de représentants. Nous faisons partie du district 2.
- La nouvelle directrice générale adjointe, Mme Johanne Prud'Homme, a été présentée.
- Un tour de table a été fait sur la situation COVID.
- Un suivi a été fait concernant les mesures de CO<sup>2</sup>. Tout se passe bien pour la qualité de l'air dans les bâtisses du CSSDA.
- Concernant le transport scolaire, il devrait y avoir une nette amélioration l'an prochain.

Puisque les informations concernant le PEPALS demandées par madame Farcas sont hors d'ordre pour le point du « Représentant du comité de parents », celles-ci sont reportées au point « DIVERS ».

## 7.4 Représentants des enseignants

Préscolaire :

- Toutes les classes ont participé au projet « Opération Tournesol », chaque enfant repartira avec sa petite plante à la maison.
- Selon les classes, les élèves ont découvert l'univers des dinosaures ou des pirates.
- Activités quotidiennes de conscience phonémique. Un intérêt pour la lecture chez plusieurs élèves est remarqué.

1<sup>re</sup> année :

- Les élèves sont motivés par le jeu du loup. Nous voyons une amélioration chez les élèves pour qui la lecture est plus difficile.
- Certaines classes ont débuté le projet des oiseaux. Les enseignants leur lisent des fiches explicatives, ils lisent en groupe des textes informatifs, ils en lisent en équipe et, plus tard, ils en liront seul. Ils aiment bien écouter le chant de l'oiseau et le voir en photo.
- En science, nous avons semé des graines de basilic. On observe le basilic et ce que ça lui prend pour bien pousser.
- Animation avec le Prof Dino avec la glace sèche le 22 avril
- Les classes qui n'avaient pas fait de fondue au chocolat à la St-Valentin, l'ont faite pour la fête de Pâques.

2<sup>e</sup> année :

- Mois d'avril très chargé avec les activités sur l'autisme et le thème de Pâques.
- Chasse aux cocos dans les classes
- Les élèves font pousser des haricots.
- Inspiré du livre « Rébellion chez les crayons », les élèves feront une composition qui aura pour titre « Rébellion chez les objets ».

3<sup>e</sup> année et 4<sup>e</sup> année :

- Certains élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années ont participé au défi « Lis avec moi ». L'activité était organisée par Mme Paméla, enseignante de la classe 301. Il s'agissait de lecture à voix haute. Les élèves des classes de 2<sup>e</sup> cycle des écoles primaires du Québec ont été invités à lire en public un extrait d'une œuvre de fiction de leur choix, d'une durée maximale de 3 minutes. Il y a eu 2 finalistes dans chacune des classes, choisis par l'enseignante (80%) et les élèves (20%). Le gagnant, désigné par un jury de 4 enseignants, ira représenter l'école à la finale des Centres de services scolaires, qui se déroulera en visio conférence.

3<sup>e</sup> année :

- Les élèves ont fait une fondue au chocolat à l'occasion de la fête de Pâques.

- Le 13 avril dernier, les élèves ont reçu la 3<sup>e</sup> visite de M. Parent. Cette animation portait sur le thème des masques amérindiens et du rôle du chaman.

#### 4<sup>e</sup> année :

- Les élèves de 4<sup>e</sup> année participent, présentement, au concours de sciences organisé par la CSSDA. Ce concours consiste à construire un bateau résistant, capable de maintenir un maximum de billes. Jusqu'à maintenant, une équipe a été capable de faire tenir 75 billes avant que le bateau coule. Leur engagement dans le projet est incroyable. La semaine prochaine, l'équipe gagnante de l'école sera dévoilée parmi les 3 classes de 4<sup>e</sup> année. Par la suite, cette équipe participera à la finale régionale.

#### 5<sup>e</sup> année :

- Le 8 avril dernier, les élèves ont participé à la sortie au Biodôme. En avant-midi, il y a eu une animation et en après-midi, ceux-ci ont visité le Biodôme. C'était la 1<sup>re</sup> sortie en 2 ans.

#### 6<sup>e</sup> année :

- C'est le début du projet des textes de l'album.
- Les groupes 601-602 travaillent sur le projet Robot Légo EV3 et WeDo.
- Le groupe 615 débute le projet de recherche avec l'université Concordia.

#### TSA :

- Plusieurs activités ont été réalisées dans le cadre du mois de l'autisme. À venir, grande marche le 29 avril prochain.
- Animation sur la Nouvelle-France en univers social
- Animation en sciences par les Neurones Atomiques
- En classe, les élèves travaillent en écriture, lecture et mathématique sur les «comment faire». Ils ont cuisiné de la compote de pommes et des cupcakes, etc.
- Des messages publicitaires ont été affichés dans l'école pour sensibiliser à la cause de l'environnement (Jour de la Terre : 22 avril).

#### Anglais :

- C'est la semaine de l'anglais. Certaines activités seront vécues telles que :
  - la météo sera annoncée à l'interphone en anglais par des élèves de 5<sup>e</sup> année, chaque matin;
  - il y aura un concours pour trouver le nom de la chanson qui joue à l'interphone;
  - les élèves sont invités à porter un chandail avec une inscription en anglais jeudi.

#### Musique :

- Les élèves de 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années pourront jouer de la flûte en respectant certaines mesures sanitaires.

#### Éducation physique :

- Nous avons vécu une journée de spectacles de cirque pour tous les élèves de l'école. Ce fut une activité rassembleuse et les élèves ont bien apprécié.
- Nous pratiquons la corde à sauter pour les plus petits et le kinball pour les plus vieux.
- Les élèves de l'escouade animent des activités aux récréations pour les 1<sup>re</sup>-2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> années.
- Les enseignants proposeront des défis aux groupes classes pour le mois de mai. Les classes ayant complété l'ensemble des défis pourront participer à un tirage pour un après-midi de sport.

### 7.5 Représentant du Service de garde

- Au service de garde, nous avons souligné les festivités de Pâques avec une chasse aux œufs et lors du dernier jeudi avant le congé, nous avons tous visionné un film au gymnase. Ceci était une activité spéciale commune pour tous les groupes.
- Nous avons fait notre dernière rencontre avec les éducatrices au sujet du programme d'activités en lien avec les valeurs de l'école. Nous avons travaillé les moyens ainsi que les objectifs pour ainsi intégrer les valeurs lors de nos activités dans nos planifications. Le document final est à venir.
- Les inscriptions pour les élèves de l'école débiteront le 2 mai sur le portail Mozaïk.
- Le comité de la semaine des services de garde est à nous préparer une belle semaine spéciale. Celle-ci se déroulera du 9 au 13 mai prochain.

## 7.6 Représentant du personnel de soutien

- Un nouveau système de valorisation des comportements attendus en lien avec les valeurs de l'école a été présenté aujourd'hui (19 avril) à tous les élèves via TEAMS. Les billets seront remis aux élèves qui démontrent du respect, de l'entraide et de l'ouverture. Tous les élèves qui auront reçu des billets de valorisation participeront à un tirage en mai et en juin. Les gagnants (2 par classe) auront une activité spéciale avec les TES. Une classe par niveau recevra une surprise si elle cumule le plus de billets de valorisation. Deux thermomètres seront affichés pour comptabiliser le nombre de comportements positifs adoptés par les élèves depuis le 19 avril.
- Nous avons fait l'achat de matériel pour organiser davantage les jeux sur la cour de récréations.
- Les élèves de 4<sup>e</sup> année ont vécu les 2 animations sur la violence, le conflit et l'intimidation. Ces ateliers ont eu lieu en mars et avril.
- Les élèves de 6<sup>e</sup> année vivront dès la semaine prochaine les ateliers « Gang de choix ». Ces ateliers leur permettent de faire des choix éclairés en fonction de leur besoin, de l'influence des pairs et de leur responsabilité face aux choix qu'ils font.
- Une animation sur une communication efficace en utilisant les 3 passoires : soit la vérité du message, la bonté du message et l'utilité du message sera offerte aux élèves de 6<sup>e</sup> année.

## 8. DIVERS

Madame Farcas aimerait avoir un compte rendu sur les élèves qui ont été pigés pour la classe PEPALS, combien sont acceptés et combien sont sur la liste d'attente.

Madame Bouffard précise que 13 filles et 13 garçons feront partie de la classe PEPALS l'an prochain. Ceci dans le respect de l'équilibre de la classe, tel qu'énoncé lors des discussions. La pige a été effectuée en présence du président.

Madame Farcas croyait que le nombre de filles et de garçons était au prorata des inscriptions.

Pour ce qui est du nombre d'élèves sur la liste d'attente des filles et des garçons, madame Bouffard n'a pas les chiffres exacts avec elle puisqu'elle est à la maison.

Madame Anh Nguyen prend la parole et mentionne que les critères et les façons de faire établis ont été approuvés par les membres du CÉ. Elle revient sur la proposition faite antérieurement par madame Farcas qui était de faire passer une entrevue après la pige. Elle croit que ce serait suggestif. Madame Nguyen rappelle que les critères doivent être respectés.

Monsieur Jean-Sébastien Gaboury rappelle que ce point est toujours épineux pour plusieurs parents.

Madame Sylvie Desrosiers ajoute qu'on doit officialiser l'admission au PEPALS seulement à la fin juin /début juillet lors de la publication du 2<sup>e</sup> bulletin (réussite dans les 4 compétences : lecture, écriture, C1 et C2 en mathématique).

Madame Véronique Bouffard rappelle qu'il y a eu une tournée des classes de 5<sup>e</sup> années et que les élèves devaient répondre à un questionnaire sur leurs intérêts. Les questions étaient nuancées. Par la suite, les élèves devaient discuter de leur choix avec leurs parents.

Q. Monsieur Joffrey Décarie aimerait savoir s'il est possible de faire plus d'un groupe PEPALS.

R. Ce point a déjà été discuté avant l'approbation des orientations générales (CÉ de novembre 2021 et décembre 2021). Le but est d'éviter un déséquilibre dans les autres classes de 6<sup>e</sup> année.

Madame Farcas ajoute qu'il n'y a pas beaucoup de parents qui assistent au CÉ, mais qu'il y a beaucoup plus d'enfants qui aimeraient faire partie du PEPALS. Elle croit que les élèves qui n'ont pas été choisis vivent une grande déception et que certains parents choisiront de trouver d'autres moyens pour atténuer cette déception.

À sa question, la direction mentionne que seulement un parent (en l'occurrence Madame Farcas) a contacté la direction à ce sujet, à ce jour.

Gardiens avertis :

Q. Madame Vachon aimerait savoir si l'école offrira le cours de Gardiens avertis.

R. Madame Bouffard répond que non. Cette formation est offerte par la Croix-Rouge et se fait de façon virtuelle.

Le président précise que c'est une décision école prise depuis quelques années.

Madame Arbour ajoute que sa fille a suivi cette formation en virtuel. Pour s'inscrire, les élèves doivent avoir 11 ans à la fin de l'année scolaire. Le montant de la formation de Gardiens avertis est de plus ou moins 60\$ et est payable via internet. La formation dure environ 6 heures. Les documents inhérents à cette formation ont été acheminés par la Croix-Rouge à l'école de sa fille.

Madame Vachon trouve dommage que cette formation ne soit pas offerte à l'école, en présentiel, surtout pour les élèves des classes TSA.

#### 9. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc-André Magny et appuyé par madame Claude-Andrée Arbour de lever la séance, il est alors 20h22.

CE2122-45

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Le président,

La directrice,

Jean-Sébastien Gaboury

Sylvie Desrosiers